

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DES *TABANIDÆ* (DIPTERA) D'AFRIQUE OCCIDENTALE FRANCAISE

Par M. OVAZZA, J. HAMON, A. RICKENBACH et J. MOREL

Les captures effectuées dans quatre territoires d'A.O.F. de 1953 à 1955 ont fourni 37 espèces, sous-espèces et variétés de *Tabanidæ*, dont deux espèces nouvelles du genre *Hæmatopota*. Nous donnons ci-après la liste de ces espèces, les localités de capture et leur aspect géographique, la description des deux espèces nouvelles.

I. Territoires et régions où ont été pris les spécimens

Dans le territoire de la Haute-Volta : cercle de Bobo Dioulasso, cercle de Tougan, cercle de Banfora, cercle de Dédougou. Dans le territoire du Soudan : cercle de Bandiagara, cercle du Macina, cercle de Sikasso, cercle de Bamako, cercle de Bougouni. Dans le territoire de la Côte d'Ivoire : cercle de Daloa, cercle de Sassandra, cercle de Bouaké, cercle de Man, cercle de Odienne, cercle de Danane. Territoire du Sénégal : cercle de Thiès, cercle de la Casamance. Territoire du Dahomey : cercle de Porto Novo, cercle de Djougou, cercle de Natitingou.

II. Liste des espèces capturées

- Chrysops longicornis* Macquart.
- Chrysops distinctipennis* Austen.
- Ancala fasciata* Fabricius.
- Ancala fasciata* var. *nilotica* Austen.
- Ancala necopina* Austen.
- Euancala maculatissima* ssp. *irrorata* Surcouf.
- Atylotus agrestis* Wiedemann.
- Atylotus fuscipes* Ricardo.
- Atylotus albipalpus* Walker.
- Tabanus marmorosus* Surcouf.
- Tabanus suffis* Jaennicke.
- Tabanus gratus* Loew.
- Tabanus pluto* Walker.
- Tabanus biguttatus* Wiedemann.

- Tabanus par* Walker.
Tabanus thoracinus Palisot de Beauvois.
Tabanus besti Surcouf.
Tabanus besti var. *arbucklei* Austen.
Tabanus lubutuensis Bequaert.
Tabanus secedens Walker.
Tabanus secedens var. *kingsleyi* Ricardo.
Tabanus flavicoxa Oldroyd.
Tabanus fuscipleuris Oldroyd.
Tabanus tæniola Palisot de Beauvois.
Tabanus subangustus Ricardo.
Tabanus nyassæ Ricardo.
Hippocentrum versicolor Austen.
Hippocentrum strigipenne Karsch.
Hæmatopota griseicoxa Oldroyd.
Hæmatopota pseudogracilis n. sp.
Hæmatopota tenuis Austen.
Hæmatopota decora Walker.
Hæmatopota adami n. sp.
Hæmatopota corsoni Carter.
Hæmatopota tenuicrus Austen.
Hæmatopota pallidipennis Austen.
Hæmatopota lascensens Austen.

III. Localités de capture et taxonomie

Chrysops longicornis, Macquart : Poguidi, cercle de Porto-Novo, Dahomey, mois de janvier et de mai ; il s'agit d'une zone qui a probablement été autrefois forestière, mais est actuellement occupée par des lagunes et des plantations de palmiers à huile. Bagassi, cercle de Dédougou, Haute-Volta, mois de janvier, zone de savane.

Chrysops distinctipennis, Austen : Tous les spécimens ont été pris dans le cercle de Bobo-Dioulasso, Haute-Volta ; un mâle et une femelle à Banouaradougou au mois d'août ; les autres exemplaires, tous femelles, viennent des villages de Sakaby et Sorossarasso (mois de juin) et Samandeni, mois d'août. Ce cercle est formé de savane peu arborée et ne contient pas de véritable forêt galerie, tout au plus les arbres sont-ils un peu plus denses le long des cours d'eau.

Ancala fasciata, Fabricius, et var. *nilotica*, Austen : *A. fasciata* est une des espèces dont a été capturé le plus grand nombre d'exemplaires. Deux formes ont été trouvées : la forme typique et la var. *nilotica*, cette dernière en quantités assez faibles. Le premier fait curieux est le nombre très peu élevé de formes intermédiaires telles que la forme *mixta* (deux exemplaires seulement sur une quaran-

taine pourraient à la rigueur être considérés comme tels). Plus inattendue encore est la distribution de la forme type et de la variété. Oldroyd (1954, page 95) souligne que la var. *nilotica* est une forme de savane et même de savane déjà sèche, alors que la forme type ne semble guère exister en dehors de la forêt ou de grandes forêts galeries. Les captures que l'un de nous avait faites au Moyen-Congo confirmaient ce point de vue. La situation ici est tout à fait différente. La variété *nilotica* a été capturée, en très petites quantités et au milieu d'un nombre plus grand de formes types, à : Sedhiou, Casamance, Sénégal (février), savane à grande forêt galerie ; Seme, Porto-Novo, Dahomey, zone côtière, peut-être forestière autrefois, actuellement lagunes putrides avec des plantations de palmiers à huile ; Ouérin, Tougan, Haute-Volta, savane très sèche à la limite du sahel et sans aucune forêt galerie ; Bobo-Dioulasso, savane un peu plus humide que dans le cercle de Tougan, mais où les forêts galeries ont pratiquement disparu, si elles ont jamais existé. La forme type fut prise en bien plus grand nombre dans toutes ces localités ; elle semble particulièrement abondante au Dahomey, dans la zone des palmiers à huile, à la limite de la grande forêt et dans la forêt même en Côte d'Ivoire (cercle de Daloa, etc.), mais aussi dans les cercles de Tougan en Haute-Volta (savane sèche et sahel), de Bobo-Dioulasso (savane sans forêt galerie), de Bandiagara au Soudan (savane très sèche), et des exemplaires furent même capturés dans le cercle de Thiès, Sénégal, qui est purement sahélien. Il semble donc, d'une part, que la var. *nilotica* pénètre des zones forestières ou au moins fortement ombragées comme le Bas-Dahomey, et, d'autre part, que l'on trouve en grande quantité la forme type jusqu'au sahel et en dehors de tout ombrage dense. Seules, des captures plus nombreuses pourront dire si ces faits dépendent d'une modification relativement récente de la végétation ou si des mœurs modifiées permettent à chaque variété de s'adapter à des conditions locales différentes de ce que l'on trouve dans le reste de l'Afrique.

Euancala maculatissima, ssp. *irrorata*, Surcouf : Cercles de Daloa et de Sassandra en Côte d'Ivoire, tous deux forestiers, mois de mai et de décembre.

Atylotus agrestis, Wiedeman : Avec *Ancala fasciata*, *Atylotus fuscipes* et *Tabanus tæniola*, l'espèce la plus fréquemment rencontrée dans toute la zone prospectée. Sa distribution correspond à ce qui est connu de l'espèce par les auteurs. *A. agrestis* semble accepter des terrains très découverts, loin des points d'eau. Les cercles où l'espèce est le plus abondante, sont ceux de Tougan et Bobo-

Dioulasso en Haute-Volta et celui de Bandiagra au Soudan ; tous trois font partie de la savane déjà sèche confinant au sahel. Cette espèce semble particulièrement zoophile et s'attaque surtout aux mulets et chameaux ; certains exemplaires ont été pris dans des habitations.

Atylotus fuscipes, Ricardo : A exactement la même distribution et les mêmes mœurs que l'espèce précédente.

Atylotus albipalpus, Walker : Bien qu'il soit assez facile de séparer les exemplaires de cette espèce de ceux de *A. fuscipes* dans les formes caractéristiques, nous avons quelques spécimens qui sont presque des intermédiaires parfaits entre les deux espèces. Tous les spécimens typiques venaient de Samandeni, cercle de Bobo-Dioulasso, Haute-Volta. Toutes les captures d'*Atylotus* ont été faites entre les mois d'avril et d'octobre.

Tabanus marmorosus, Surcouf : Femelles de Man, Côte d'Ivoire, mois de mai, grande forêt.

Tabanus sufis, Jaennicke : Niassan, cercle de Tougan, Haute-Volta, savane très sèche, mois d'octobre.

Tabanus gratus, Loew : Bamako, Soudan, mois d'octobre, et Bougouni, Soudan, mois de novembre. Les exemplaires de Bamako ont été capturés dans une grande forêt galerie.

Tabanus pluto, Walker : Poguidi, cercle de Porto-Novo, Dahomey, mois de mai, zone des palmiers à huile. Seme dans le même cercle ; il s'agit ici d'un faciès très particulier : sur ce qui fut peut-être autrefois une grande forêt côtière existe actuellement un fourré très dense, mais ne dépassant pas trois mètres de hauteur, entourant des marécages d'eau putride. Enfin, un mâle vient de Bouaké en Côte d'Ivoire, à la limite de la savane et de la grande forêt (mois de juillet).

Tabanus biguttatus, Wiedemann : Un seul exemplaire du cercle de Tougan, Haute-Volta, mois d'octobre.

Tabanus par, Walker : Cercle de Tougan, mois d'août, et cercle de Bobo, mois de mars, tous deux en Haute-Volta.

Tabanus thoracinus, Palisot de Beauvois : Cercle de Porto-Novo dans la zone des palmiers à huile, mois de mai et de novembre. Cercle de Daloa, Côte d'Ivoire, grande forêt, mois de mai. Cercle d'Odienne, Côte d'Ivoire, savane parc, mois de mai.

Tabanus besti, Surcouf, et var. *arbucklei*, Austen : La forme type vient du cercle de Man, Côte d'Ivoire, grande forêt, mois de

mai. Les var. *arbucklei*, plus nombreuses, viennent des cercles de Danane et de Daloa, Côte d'Ivoire, grande forêt, mois de mai.

Tabanus lubutuensis, Bequaert : Une femelle de Godiew, cercle de Sassandra, Côte d'Ivoire, grande forêt, mois de décembre.

Tabanus secedens, Walker pr. : Une très grande femelle, dont les génitalia se rapprochent de celles de la var. *claripes*, mais dont l'ornementation externe est plus proche de la var. *regnaulti*, Surocouf, à l'exception des fémurs qui sont un peu rougeâtres (cf. Ovazza, 1956) ; de Man, Côte d'Ivoire, grande forêt, mois de mai.

Tabanus secedens, var. *kingsleyi*, Ricardo : Tous les exemplaires viennent du cercle de Man, Côte d'Ivoire, grande forêt, mois de janvier et juillet.

Tabanus flavicoxa, Oldroyd : Sedhiou, cercle de Casamance, Sénégal, savane à grande galerie forestière, mois de février.

Tabanus fucipleuris, Oldroyd : Cercle de Man, Côte d'Ivoire, grande forêt, mois de décembre. Nous avons pu vérifier cette détermination sur le type au British Museum (grâce à l'obligeance de Mr. H. Oldroyd, spécialiste des Tabanidés, que nous prions de trouver ici nos remerciements), et il semble que certains exemplaires de *T. congolensis*, en particulier du Moyen-Congo, appartiennent en réalité à cette espèce-ci.

Tabanus tæniola, P. de Beauvois : Nos exemplaires varient considérablement en taille, forme de l'abdomen et décoration extérieure. Certains répondent d'assez près aux descriptions de la forme *variatus*, Walker ; d'autres se rapprochent de la forme *sagittarius*, Macquart. Mais les spécimens des différentes formes ayant été capturés généralement en même temps, dans les mêmes localités, et avec de nombreuses formes intermédiaires, il est difficile de faire une distinction nette entre ces formes. *T. tæniola* semble exister dans toutes les zones climatiques de la région prospectée : savane très sèche et sahel (cercle de Thiès au Sénégal, cercle de Bandiagara au Soudan, cercle de Tougan en Haute-Volta) ; savane plus humide et savane à forêt galerie (cercle de Bobo en Haute-Volta, cercle de Chra au Togo, cercle de la Casamance au Sénégal) ; marécages en zone de grande forêt (Bignona dans la Casamance au Sénégal).

Tabanus subangustus, Ricardo : Bouaké, Côte d'Ivoire, limite entre la savane et la forêt, mois d'août.

Tabanus nyassæ, Ricardo : Bamako, Soudan, savane arborée, mois de novembre.

Hippocentrum versicolor, Austen : Bonou, cercle de Porto-Novo, Dahomey, zone de savane récente avec des vestiges de grande forêt, mois de mai.

Hippocentrum strigipenne, Karsch : Cercle de Djougou, Dahomey, mois de mai.

Hæmatopota grisseicoxa, Oldroyd : Daloa, Côte d'Ivoire, forêt, mois de mai. Il faut noter que cette localisation est très au Nord et à l'Ouest de la zone de répartition connue de l'espèce et que l'on se serait plutôt attendu à trouver ici l'espèce voisine *H. grahami*, Austen.

Hæmatopota pseudogracilis, n. sp. : Deux femelles, l'une (adoptée comme type) de Bama, cercle de Bobo, Côte d'Ivoire, 11 août 1954, et l'autre de Sidy, cercle de Bobo, Haute-Volta, 11 juillet 1955. Ce sont des exemplaires de taille moyenne (corps : 8,5 mm., aile : 8 mm.), à abdomen allongé et étroit, de teinte claire.

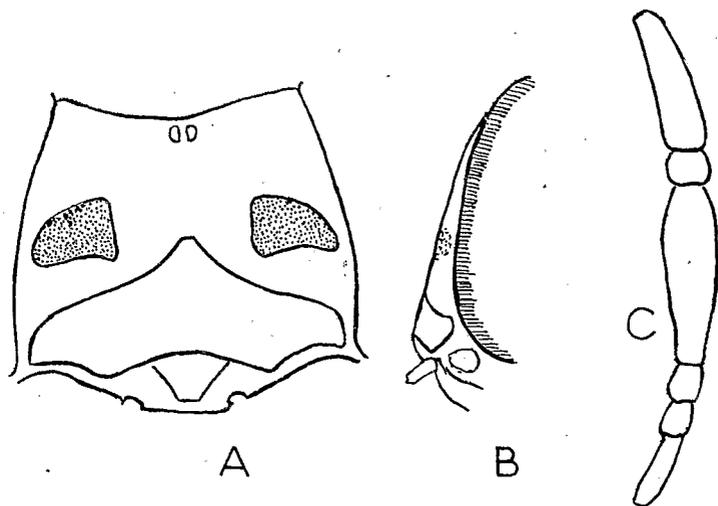


PLANCHE I. — *Hæmatopota pseudogracilis*.

Fig. A : front vu de face; fig. B : front vu de profil; fig. C : antenne vue de profil.

Description. — *Tête* : Front et antennes (cf. pl. I). Le front (pl. I, fig. A) est large, fortement divergent vers les antennes et remarquable par la forte concavité interne des bords latéraux ; en vue de profil (pl. I, fig. B), il est nettement proéminent, avançant régulièrement du vertex vers le callus. De couleur générale blanc grisâtre, il porte des poils blancs assez longs et est obscurci à la fois par un piqueté noir et par de longs poils noirs couchés. Les

taches veloutées inférieures sont noires, proportionnellement grandes, en forme de triangles à base externe et ne touchent ni les yeux, ni le callus. Il n'y a pas à proprement parler de tache veloutée supérieure, mais une petite zone sans pollinisé, où la chitine est brune, plus foncée que le callus ; cette marque supérieure est nettement divisée en deux taches symétriques rapprochées par une fine ligne de pollinisé blanche. Le callus, châtain, a un net prolongement médian supérieur et est séparé des yeux par une bande de pollinisé un peu plus large peut-être dans le spécimen de Sidy que chez le type. Le subcallus ne porte aucune marque. Face blanc grisâtre à poils blanc et bruns mélangés, sans aucune marque. Parafaciaux de même couleur à poils noirs un peu plus nombreux que sur la face. Ils sont teintés de brun-jaune très clair dans leur partie supérieure et le long des yeux. Les parafaciaux portent sur leur moitié supérieure une zone horizontale de chitine nue de même couleur que celle du front. La barbe est longue et blanche.

Antennes (pl. I, fig. C), longues et fines, de longueur totale un peu supérieure à la hauteur du front. Le premier article est allongé, égal aux deux tiers du troisième, légèrement plus large à l'apex qu'à la base, jaune clair, avec d'assez nombreuses soies noires à l'apex. Le deuxième article, court, arrondi, égal ou plus court que le tiers du premier article, ne porte ni dent supérieure, ni dent inférieure ; il est jaune à poils noirs. Troisième article orangé, très allongé, un peu élargi dans son premier tiers, où il porte quelques poils noirs. Articles terminaux étroits et allongés, bruns noirs, tranchant nettement sur la teinte des précédents. Palpes blancs grisâtres à poils noirs, sauf la face interne qui porte des poils blancs. Trompe noire.

Thorax : Mésonotum marron clair, presque sans dessins, si ce n'est une amorce de lignes grises à l'avant. Les poils blancs-jaunes couchés sont très abondants, sauf à l'avant où ils sont en partie remplacés par des poils noirs dressés. Scutellum identique au mésonotum. Plèvres grises à longs poils blancs et quelques poils noirs.

Abdomen : Le dorsum est brun rougeâtre, nettement plus rouge que le thorax, surtout sur les trois premiers anneaux. Les taches symétriques sont à peine marquées par des zones plus rouges et plus claires ; leur extension sur les premiers tergites donne l'impression à l'œil nu que ceux-ci sont rouge clair, tranchant sur la couleur des tergites suivants ; poils blancs mélangés de quelques poils noirs. Sternites runs abondants, poils blancs-jaunes et pollinisé grise. Les segments sont étroits et allongés, surtout le deuxième et le troisième.

Pattes : Fémurs antérieurs brun clair, à poils noirs et blancs mélangés. Fémurs moyens bruns-jaunes, fémurs postérieurs plus jaunes à poils noirs au-dessus et blancs en-dessous. Tibias à anneaux très peu apparents (1-2-2), de couleur générale jaune, les tibias antérieurs étant un peu plus foncés ; poils noirs avec quelques poils blancs sur les tibias I et II ; frange externe noire nette sur le tibia III avec poils noirs et blancs mélangés sur le reste de sa surface. Le premier article de chaque tarse est franchement jaune, sauf à son apex où il est brun comme les articles suivants.

Ailes (pl. II) : Très claires, à rosettes plutôt simplifiées, se rapprochant plutôt de *H. occidentalis* que de *H. gracilis*, bien qu'il y ait à l'intérieur de l'angle que fait le crochet récurrent avec R4-5 la même tache claire que chez *H. gracilis*.

Cet *Hæmatopota* par son abdomen se range dans le groupe *abyssinica*. Il se rapproche particulièrement de *H. occidentalis*, Oldroyd et de *H. gracilis*, Austen, tant par la localité où il a été capturé que par les caractères descriptifs : absence de tache arrondie sous les antennes en particulier. Il porte la zone dépourvue de polliniséité en haut du front de *H. gracilis*, mais aussi celle des parafaciaux de *H. occidentalis*. De plus, le callus ne touche pas les yeux et le front est à bords latéraux concaves comme *H. occidentalis*. Par contre, le callus porte une expansion supérieure médiane et le front est large et divergent comme *H. gracilis*. Il serait donc tentant de faire des trois espèces trois variétés d'une même espèce. Cependant, il existe des différences qui nous semblent importantes : l'absence totale de dent sur le second article antennaire, les derniers articles de cette antenne franchement noirs, la largeur du front plus grande encore que chez *H. gracilis* et le fait que celui-ci est fortement proéminent en vue de profil ; enfin, le premier article de l'antenne est à la fois plus long que chez *H. gracilis* et plus épais que chez *H. occidentalis*, et l'abdomen est nettement plus rouge et plus clair que

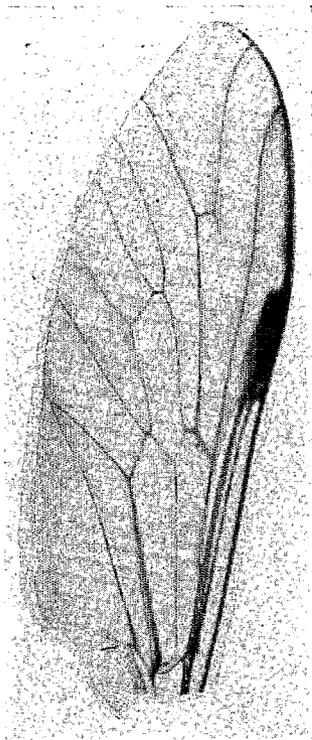


PLANCHE II. — *Hæmatopota pseudogracilis* : photographie de l'aile.

le thorax. Nous proposons donc d'en faire une espèce nouvelle sous le nom de *Hæmatopota pseudogracilis*, n. sp. Dans la clé du groupe *abyssinica* de Oldroyd (1952, p. 107-108), on peut l'introduire ainsi :

3. Second segment antennaire sans dent supérieure ni inférieure ; une zone de chitine nue et brillante sur la partie supérieure du front et sur les moitiés supérieures des parafaciaux
 *Hæmatopota pseudogracilis* n. sp.
- Second segment antennaire avec une dent supérieure ; il n'y a de zone de chitine que sur le front ou les parafaciaux mais non sur les deux à la fois 3a
- 3a. *Hæmatopota occidentalis* Oldroyd.
 *Hæmatopota gracilis* Austen.

Le type est déposé dans la collection de *Tabanidæ* de l'O.R.S.T.O.M., en prêt au laboratoire du Dr Grenier (I.P. de Paris).

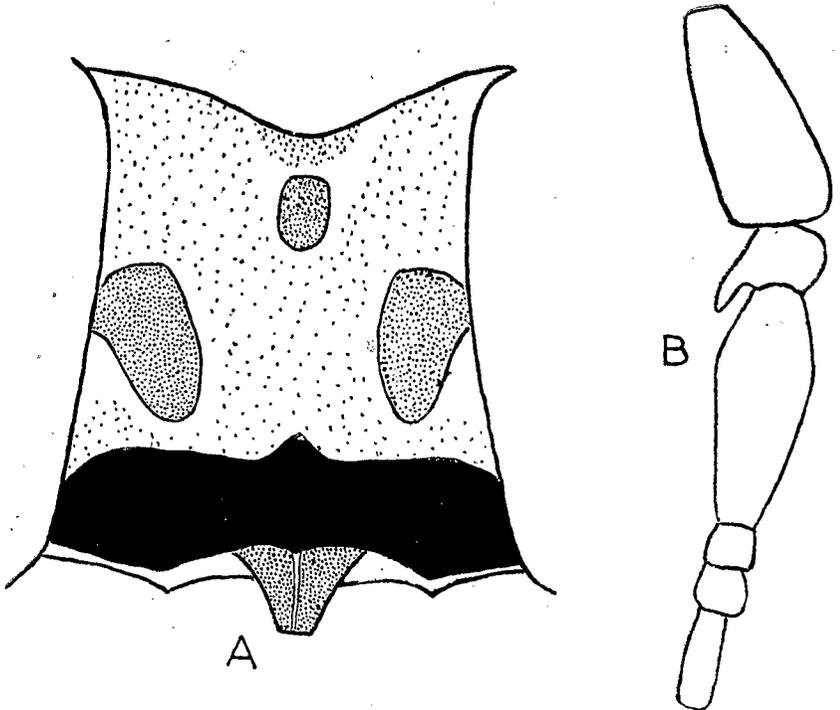


PLANCHE III. — *Hæmatopota adami*.

Fig. A : front vu de face; fig. B : front vu de profil; fig. C : antenne vue de profil.

Hæmatopota tenuis, Austen : Cercle de Sikasso, Soudan, savane, mois d'août.

Hæmatopota decora, Walker : Cercle de Bamako, Soudan, savane parc, mois de novembre.

Hæmatopota adami, n. sp. : Quatre femelles capturées dans le cercle de Bobo, Haute-Volta, savane (type et paratypes), en juin 1953 ; il faut y ajouter deux femelles venant de Bouaké, Côte d'Ivoire, juillet 1953. Ce sont des exemplaires assez trapus, de taille moyenne (corps : 9 mm. ; aile : 8 mm.), de couleur assez foncée à dessins nets.

Description. — *Tête* : Front (cf. pl. III, fig. A) large à bords à peine divergents vers les antennes, de couleur brune avec une double zone symétrique plus sombre au vertex. Les trois taches veloutées noires sont assez grandes, les deux inférieures touchant les yeux par leur angle inféro-externe. Le front porte en outre des marques blanches disposées ainsi : une ligne en triangle entourant à la fois la tache veloutée supérieure et les zones sombres du vertex ; de la tache veloutée noire part une autre ligne blanche venant séparer les deux zones sombres du vertex ; une ligne enfin entoure les taches veloutées inférieures. Les poils sont noirs sur les parties brunes et blancs sur les parties blanches. Quelques très longs poils blancs forment deux touffes au-dessus des angles supéro-externes du callus. Ce dernier est fortement saillant sur le front en vue de profil (cf. pl. III, fig. B) ; de couleur brun sombre à noir, il touche largement les yeux, mais est de faible hauteur (moins de 1/4 de la hauteur du front). Il n'y a pas de prolongement médian supérieur, mais une profonde dépression médiane. Le subcallus porte deux taches symétriques noires, assez nettement séparées l'une de l'autre. La face et les parafaciaux sont traversés par une bande continue qui les divise nettement en une zone inférieure blanche à longue barbe blanche et une supérieure noire. La zone supérieure de chaque parafacial porte en son milieu une nette tache plus claire, brune. Le deuxième article des palpes, assez fin, est brun avec de longs et abondants poils noirs, sauf la base de la face supérieure qui porte une tache de poils blancs. La trompe est noire. Les antennes (cf. pl. III, fig. C) sont noires sur toute leur longueur. Le premier article est assez renflé et porte une profonde incision pré-apicale sur sa face supérieure ; il est noir luisant avec des poils noirs mêlés de quelques poils blancs sur sa face externe, noir aussi, mais pubescent, sur sa face interne, surtout sur les deux tiers basaux de celle-ci. Le second article, court, noir, pubescent et

hérissé de poils noirs, porte une longue dent supérieure. Le troisième article, fortement élargi dans son premier tiers, est brun-noir velouté. Les articles terminaux, de même couleur, sont larges et courts pour les deux premiers, plus longs et étroits pour le dernier.

Thorax : Mésonotum brun sombre, couvert de poils couchés blancs-dorés et portant des dessins blancs nets disposés comme suit : ligne médiane courte et étroite ; lignes submédianes courtes aussi, mais plus larges ; aucune des trois n'atteint la suture transversale qui porte deux nets triangles blancs en face des submédianes ; une zone blanche élargie préscutellaire non reliée aux triangles de la suture transversale, mais finement unie avec les croissants préscutellaires ; épaules blanches ; une tache préalaire petite. Le scutellum, de même couleur que le mésonotum, est bordé de blanc sur les côtés et divisé en deux par une ligne médiane blanche s'élargissant en avant. Plèvres brunes à longs poils noirs avec quelques touffes irrégulières de poils blancs.

Abdomen : Tergites bruns, très sombres, bordés de gris clair sur les côtés et le bord postérieur. Pas de ligne médiane, mais des taches latérales grises sur les quatre derniers tergites. Les poils sont noirs sur les zones sombres, blancs sur les zones grises, sauf sur les taches latérales qui ont quelques poils noirs. Sternites uniformément noirs.

Pattes : Noires foncées, couvertes de longs poils noirs. Le premier tibia porte un clair anneau basal blanc ; le tibia moyen a un anneau supérieur blanc net, l'anneau inférieur étant incomplet et même invisible sur certains spécimens ; le tibia postérieur ne porte qu'un anneau blanc. Le premier article des tarses moyens et postérieurs est blanc sur ses deux tiers basaux.

Aile (cf. pl. IV) : Sombres, remarquables par la finesse et la complexité des lignes formant les rosettes. Chaque rosette est centrée sur une tache brune plus foncée.

Cette espèce semble se rapprocher à la fois de *H. hastata*, de *H. decora* et de *H. coronata*. La dépression préapicale du premier article antennaire la fait inclure dans le groupe *vittata* et la sépare nettement de *H. hastata*. Elle n'a d'ailleurs pas de ligne médiane sur les tergites abdominaux et son front est beaucoup plus large que celui de *H. hastata* ; sa couleur générale est aussi plus foncée. Elle se distingue immédiatement de *H. decora* par le front plus large, les taches veloutées du front plus grandes, les palpes foncés, les ailes noires à rosettes compliquées et les plèvres de couleur différente. Le dessin de Oldroyd pour *H. decora* ne porte pas de dépres-

sion préapicale pour le premier article de l'antenne, mais beaucoup d'exemplaires de la collection du British Museum (Nat. Hist.) portent cette dépression; ce n'est donc pas un caractère de différenciation. *H. coronata* est beaucoup plus clair de couleur générale, a un front plus étroit, des taches veloutées plus petites, un callus plus clair et plus large. L'abdomen de *H. coronata* aussi porte une ligne médiane fine, mais visible. Surtout, les antennes de *coronata* ont un troisième article et des articles terminaux beaucoup plus fins et étroits que ceux de nos exemplaires. Enfin, ni les exemplaires de *H. decora*, ni ceux de *H. coronata* que nous avons pu voir n'ont un callus aussi proéminent en vue de profil. La décoration générale de l'aile suit le même schéma dans nos exemplaires que chez *H. coronata*, mais la couleur de fond est plus sombre; les lignes composant les rosettes sont plus fines et plus contournées; le V apical élargi est moins net, et il y a un centre sombre très net à chaque rosette. Enfin, *H. coronata* a des anneaux tibiaux de formule 1-2-2(1). Nous croyons que cette espèce-ci peut être considérée comme voisine à la fois de *decora* et de *coronata*, mais différente, et proposons le nom de *Hæmatopota adami* en l'honneur de l'entomologiste médical français J.-P. Adam. Le type et les paratypes sont déposés dans la collection de *Tabanidæ* de l'O.R.S.T.O.M., en dépôt chez le Dr Grenier (I.P. de Paris).

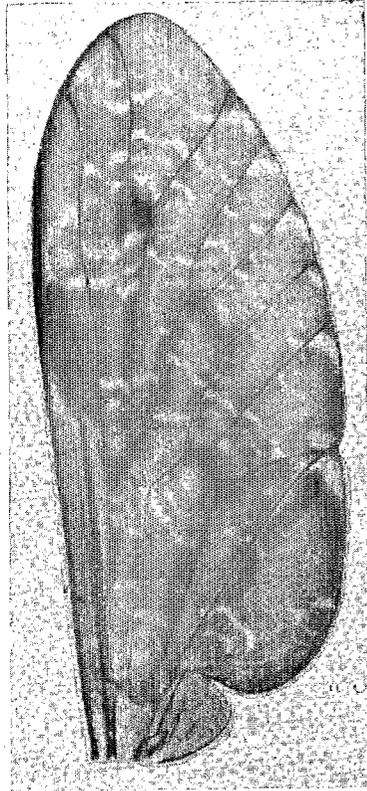


PLANCHE IV. — *Hæmatopota adami*
photographie de l'aile

Hæmatopota corsoni, Carter : Cercle de Natitingou, Dahomey, savane, mois d'août. Cercle de Porto-Novo dans la zone des palmiers à huile, Dahomey, mois de décembre. Cercle de Bobo, Haute-Volta, savane, mois de juin.

Hæmatopota tenuicrus : Une des espèces d'*Hæmatopota* que nous avons le plus souvent capturé en savane. Bobo-Dioulasso, ville où il pénètre parfois dans les habitations. Cercle de Bobo, savane, mois de juillet et d'août. Cercle de Sikasso, Soudan, savane, mois de juillet. Cercle de Bouaké, Côte d'Ivoire, à la limite de la savane et de la forêt, mois de juillet.

Hæmatopota pallidipennis, Austen : Bac de Bafing, cercle de Man, Côte d'Ivoire, grande forêt, mois de décembre.

Hæmatopota lascensens, Austen : Cercle de Bobo, y compris dans la ville de Bobo-Dioulasso où il attaque parfois dans les maisons, Haute-Volta, savane, mois de juillet et d'août.

Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer.

S.H.M.P.

BIBLIOGRAPHIE

- OLDRÖYD (H.). — 1952. *The horse-flies of the Ethiopian Region (Diptera : Tabanidæ)*. Vol. I. *Hæmatopota* and *Hippocentrum* (1952). Vol. II. *Tabanus* and related genera (1954). Pub. British Museum (Natural History).
- OVAZZA (M.). — Contribution à l'étude des Diptères vulnérants de l'Empire d'Ethiopie. III. *Tabanidæ* (sous presse).
-

A N N A L E S

DE

**PARASITOLOGIE
HUMAINE ET COMPARÉE**

EXTRAIT

**CONTRIBUTION A L'ÉTUDE
DES *TABANIDÆ* (DIPTERA)
D'AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE**

Par M. OVAZZA, J. HAMON, A. RICKENBACH et J. MOREL

(Tome XXXI, N° 4, 1956)

**MASSON & C^{ie}, EDITEURS,
120, BOULEVARD ST-GERMAIN, PARIS**

B 13111, ex 1